

François CAULE
Julio AMARAL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

sur les comptes annuels

de l'Association A.P.E.I.

Exercice clos le 31 décembre 2014

**1, Boulevard Charles de Gaulle
92707 COLOMBES CEDEX**

Cabinet inscrit à l'ordre des Experts-comptables de Rouen
6, rue Saint-Lazare - BP 142 - 27201 Vernon Cedex - Tél. 02 32 51 44 87 - Fax 02 32 51 15 69 - secovernon@seco.fr

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes inscrite à Paris, SARL au capital de 125 000 €
Siège social : 23, rue Nollet - 75017 PARIS - Tél. 01 40 53 04 60 - www.seco-compta.com
RCS Paris B 592 000 673 - TVA intracommunautaire N° FR 28592000673 - seco@seco.fr



EXPERTS-COMPTABLES - COMMISSAIRES AUX COMPTES

François CAULE
Julio AMARAL

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2014

Monsieur le Président de
L'Association A.P.E.I.
1, Boulevard Charles de Gaulle
92707 COLOMBES CEDEX

Monsieur le Président,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association « Amis et Parents d'Enfants Inadaptés de la Boucle de la Seine » tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations,
- les vérifications spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Cabinet inscrit à l'Ordre des Experts-comptables de Rouen

6, rue Saint-Lazare - BP 142 - 27201 Vernon Cedex - Tél 02 32 51 44 87 - Fax 02 32 51 15 69 - secovernon@seco.fr

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes Inscrite à Paris, SARL au capital de 125 000 €
Siège social : 23, rue Nollet - 75017 PARIS - Tél. 01 40 53 04 60 - www.seco-compta.com
RCS Paris B 592 000 673 - TVA intracommunautaire N° FR 28592000673 - seco@seco.fr

II. Justifications des appréciations

En application des dispositions de l'article L.225-235, 1^{er} alinéa du Code de Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1^{er} Août 2003, nous n'avons pas d'élément à porter à votre connaissance dans le cadre de la justification de nos appréciations.

III. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'autre observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés ou mis à la disposition des membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Vernon, le 1^{er} Juin 2015

Le Commissaire aux comptes

SECO



Julio AMARAL

Membre de la Compagnie Régionale de PARIS

BILAN ACTIF

Etats de synthèse au 31/12/2014

	Brut	Amortiss. Provisions	Net au 31/12/2014	Net au 31/12/2013
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles	478 396	429 250	49 146	47 338
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 870 754		1 870 754	1 729 223
Constructions sur sol propre	27 819 033	13 497 813	14 321 220	14 249 651
Installations techniques	3 480 252	3 200 642	279 610	324 651
Autres immobilisations corporelles	6 795 016	5 429 180	1 365 836	1 306 099
Immobilisations corporelles en cours	1 122 023		1 122 023	1 933 788
Immobilisations financières				
Participations & créances rattachées	3 096		3 096	3 096
Autres immobilisations financières	90 782		90 782	135 976
Actif immobilisé Total	41 659 353	22 556 884	19 102 468	19 729 822
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières, approvisionnements	69 583		69 583	68 204
Avances & acomptes s/ commandes	30 137		30 137	10 861
Créances de fonctionnement				
Débiteurs & comptes rattachés	2 640 056	25 178	2 614 878	2 360 863
Divers				
Créances diverses	1 149 450		1 149 450	232 719
Valeurs mobilières de placement	7 177 237		7 177 237	7 515 073
Disponibilités	3 812 084		3 812 084	1 808 253
Charges constatées d'avance	94 368		94 368	80 332
Actif circulant Total	14 972 915	25 178	14 947 737	12 076 306
Déficit à récupérer				
Charges à répartir s/ plus.exercices				
TOTAL ACTIF	56 632 268	22 582 062	34 050 206	31 806 128

SECO

BILAN PASSIF

Etats de synthèse au

31/12/2014

	Net au 31/12/2014	Net au 31/12/2013
FONDS PROPRES		
Fonds dotation sans droit de reprise		
Fonds de dotation sans droit de reprise	10 967 187	8 920 474
Ecart de réévaluation	-	1 284 975
Fonds de réserves		
Réserves d'investissement	2 391 087	2 456 430
Report à nouveau	-	-
Résultats cumulés à reporter	983 520	640 225
Résultat de l'exercice	12 092	112 703
Subventions d'investissement	1 749 025	1 929 361
Provisions réglementées	256 094	256 094
TOTAL I	16 334 821	15 374 857
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	1 036 504	1 050 065
Provisions pour charges	4 893 851	5 012 952
TOTAL II	5 930 355	6 063 017
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établ.de crédit	7 387 531	6 048 568
Emprunts et dettes financières diverses	69 839	58 788
Avances & acomptes reçus s/prestations	14 301	14 301
Dettes de fonctionnement		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 436 942	1 402 684
Dettes fiscales et sociales	2 553 134	2 557 820
Autres	12 893	7 503
Dettes diverses		
Autres dettes	309 295	276 863
Produits constatés d'avance		
Produits constatés d'avance	1 095	1 727
TOTAL III	11 785 029	10 368 254
TOTAL PASSIF	34 050 206	31 806 128

SECO

CHARGES	2014	2013	PRODUITS	2014	2013
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats J.A.	19 629	19 711	Dons et Cotisations	70 988	34 525
Achats des matières premières ESAT & E.A	714 499	663 882	Manifestations dont J.A. et brloches	32 010	33 651
Variations - Stock	- 1 379	- 3 099	Ventes Ateliers ESAT + Entreprise adaptée	5 090 444	5 001 569
Autres achats et charges externes	6 263 305	6 250 816			
Impôts et taxes	1 369 041	1 253 605	Prix de Journées et Dotations Globales	20 018 504	19 865 269
Salaires et traitements	13 766 128	13 559 746			
Charges Sociales	6 302 220	6 208 000	Autres produits	3 982 789	4 971 386
Autres charges	48 969	87 736	Subvention d'exploitation	252 750	110 063
Dotations aux Amortissements	2 022 015	1 418 957	Reprise s/prov. & transfert de charges	1 929 803	518 754
Dotations aux provisions (+ fonds roult)	1 895 874	1 314 119			
Dot. aux prov./créances douteuses	860	3 134	TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	31 377 288	30 535 217
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	32 401 162	30 776 606			
Quote Part des Frais de Siège	813 547	780 892	Quote Part des Frais de Siège	813 547	780 892
CHARGES FINANCIERES			PRODUITS FINANCIERS		
Intérêts des Emprunts	267 205	269 933	Dividendes		227 977
Charges nettes s/cessions val. mob.			Produits nets s/cessions valeurs Mobilières	175 771	
Prov. pour risque placements val. mob.					
TOTAL CHARGES FINANCIERES	267 205	269 933	TOTAL PRODUITS FINANCIERS	175 771	227 977
CHARGES EXCEPTIONNELLES			PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Amortissements dérogatoires			s/Opérations de gestion	217 151	113 383
s/Opérations de gestion		90	s/Opérations en capital	1 011 825	5 505
s/Opérations en capital	68 715	949	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 228 976	118 888
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	68 715	1 039			
RESULTATS BRUTS					
Siège Social	57 563	11 738			
Service d'Accompagnement	- 12 937	- 30 531			
E.M.E. La Dauphinelle	7 130	- 10 575			
E.M.P. Les Tilleuls	128 110	20 016			
SESSAD Les Tilleuls	30 746	6 103			
SPH Les Tilleuls	20 360	- 7 720			
ESAT Les Bouleaux	- 59 505	54 138			
ESAT Voies du Bois	- 2 209	8 749			
ESAT des Censiers	- 37 093	- 3 098			
ESAT Le Castel	- 38 587	3 014			
Ateliers ESAT (Production)	118 436	- 76 464			
Atelier Protégé (Reprographie)	- 100 427	- 61 580			
Section Annexe CITL VDB	21 624	3 805			
Section Annexe CITL Castel	- 75 165	- 19 483			
FOYER J.JAURES	34 149	365			
FOYER & CITL BEHIN	- 80 860	- 27 855			
FOYERS Residence des Bois	809	- 71 148			
FOYERS J. BARBERI	6 408	- 5 527			
F.A.M Les Roseaux Soins	- 1 737	1 642			
F.A.M Les Roseaux Hebergt	12 982	38 389			
F.A.M Villebois-Mareuil Soins	- 36 799	- 184			
F.A.M Villebois-Mareuil Hebergt	77 920	709			
RESULTAT DE L'EXERCICE	44 953	- 165 496			
TOTAL GENERAL	33 595 582	31 662 974	TOTAL GENERAL	33 595 582	31 662 974

ANNEXE AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT EXERCICE 2014

L'Association a pour but, en liaison avec l'Union Nationale des Associations de Parents et de Personnes Handicapées (U.N.A.P.E.I) à laquelle elle est fédérée :

- de poursuivre au point de vue matériel et moral, l'étude et la défense des intérêts généraux de toutes les familles comportant des Personnes Handicapées mentales en vue de favoriser la pleine insertion sociale de leurs enfants.
- d'entretenir entre les familles l'esprit d'entraide et de solidarité nécessaire et de leur apporter l'appui moral et matériel indispensable.
- de leur venir en aide par des renseignements et des conseils et généralement de promouvoir et de mettre en œuvre tout ce qui pourrait être nécessaire pour le meilleur développement physique, intellectuel et moral de leurs enfants (notamment création et gestion d'établissements et services appropriés) tendant à l'éducation, la rééducation, l'adaptation, la mise au travail et l'insertion sociale.
- De mettre en œuvre tous les moyens nécessaires au meilleur développement moral, physique et intellectuel des personnes handicapées mentales ; de promouvoir, de gérer si nécessaire tous les établissements et services indispensables pour favoriser leur plein épanouissement par l'éducation, la formation, l'exercice d'une activité professionnelle, l'hébergement, l'organisation de leurs loisirs. D'être garant de la prise en charge des soins médicaux nécessaires dans ses établissements à caractère sanitaire.

1. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES ADOPTEES

Le Bilan et le Compte de Résultat sont établis selon les dispositions du Plan Comptable Général 1982, et prennent en compte les instructions de la M-22 (Etablissements Privés à but non lucratif), le décret 1010 du 22 octobre 2003 et les directives des autorités de tarification (CG92 et ARS).

Ces comptes sont présentés sans valorisation du bénévolat.

Les immobilisations sont amorties selon la durée de vie prévue, en mode linéaire, avec une application différenciée du prorata temporis, suivant les établissements et les autorités de tarification, sauf pour les budgets annexes de production des ESAT et pour l'Entreprise Adaptée.

Principaux taux pratiqués :

• Bâtiments	2 % à 4%
• Frais 1er Etablissement	20 %
• Matériel et Mobilier	10 %
• Matériel de Transport	20 %
• Agencements et Installations	10 %

SECO

Changement de méthode

Aucun changement de méthode n'est intervenu au cours de l'exercice.

2. APPLICATION DES CONVENTIONS COMPTABLES

Les résultats des établissements sanitaires et sociaux sont, en vertu de la réglementation qui leur est applicable, traités comme suit :

- Les résultats des exercices antérieurs à 2014 et qui seront intégrés lors des exercices postérieurs, après contrôle des organismes de tutelle, figurent sous l'intitulé « Résultats cumulés à reporter » dans les fonds propres de l'association. Ils s'élèvent à 983.520 € à la clôture de l'exercice.
- Les résultats de l'exercice 2014 (N), qui incorporent les résultats 2012 (N-2), figurent au bilan sous l'intitulé « Résultats de l'exercice » dans les fonds propres de l'association.

Les résultats figurant au « Compte de Résultat » diffèrent donc de ceux qui figurent au « Bilan » du montant des « résultats antérieurs incorporés », tels qu'indiqués ci-après :

	31/12/2014	31/12/2013
TOTAL CLASSE 6	33 550 629 €	31 828 470 €
TOTAL CLASSE 7	33 595 582 €	31 662 974 €
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE	+ 44 953€	-165 496 €
RESULTATS ANTERIEURS INCORPORES (figurant antérieurement dans les « résultats cumulés à reporter »)	- 57 045 €	52 793 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	- 12 092 €	- 112 703 €

3. INFORMATION CONCERNANT LES OPERATIONS DE CREDIT ET DE CREDIT-BAIL

Néant

SECO

4. COMPTES DE REGULARISATION

ACTIF

Charges constatées d'avance

S/factures Fournisseurs concernant 2014	94 367,95
TOTAL	94 367,95

PASSIF

Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance 2014	1 095,00
TOTAL	1 095,00

5. INFORMATION SUR LES DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS

a) Produits à recevoir

Allocations logements	5 214,17
Rembt Contrat de professionalisation	11 730,00
Dotation globale Villebois soins	2 002,00
Frais bancaires	384,60
Participation financière	135 259,46
Participations repas	27 522,21
Participations activités CITL	660,00
Participations activités Club Loisir	556,00
Remboursements assurances	58,53
Remboursements CAF	8 069,38
Remboursements IJSS-CPAM	22 293,50
Subvention Etat - Emplois Avenir	13 622,76
Cotisations	62,00
Ventes Cartes de vœux	2 691,18
Total	230 125,79

b) Charges à payer

Frais bancaires	31,00
Notes de frais	562,85
Charges locatives	17 962,00
Intérêts courus sur créance	1 538,86
Part.repas	180,41
Impôt Revenus sur livret	20 003,00
CPAM Honoraires médicaux	14 987,06
Rembt APL	77,58
Rembt subvention taxe Clichy	80 000,00
Rembt subvention Emploi Avenir	3 215,99
Total	138 558,75

6. MOUVEMENT DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

AMORTISSEMENTS	ENTREES				SORTIES		
	Valeur début exerc.	Dotation Exercice	Acquisitions	Virements de poste à poste	Amort.actifs sortis ou mis au rebut	Virements de poste à poste	Valeur fin d'exerc.
Amortis. Frais 1er Etabl.	414 582	11 997	2 123				428 702
Amortis. Logiciels	0	0	547				547
Amortis. Constructions	12 095 629	841 681	698 215		137 712		13 497 812
Amortis. Inst. techniques	3 326 104	102 344	6 401	9 800	234 208	9 800	3 200 642
Amortiss.taxe d'Apprentiss.	411 448	12 629	7 226				431 304
Amortis.Autres Imm. Corp.	5 069 361	290 430	44 953	12 641	406 866	12 641	4 997 877
TOTAL	21 317 124	1 259 080	759 465	22 441	778 786	22 441	22 556 884

AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	ENTREES				SORTIES		
	Valeur début exerc.	Dotation Exercice	Acquisitions	Virements de poste à poste	Amortiss. d'Actif sortis	Virements de poste à poste	Valeur fin d'exerc.
Amortis. Frais 1er Etabl.							0
Amortis. Constructions							0
Amortis. Inst. techniques							0
Amortiss Taxe d'Apprentissage							0
Amortis.Autres Imm. Corp.							0
TOTAL	0	0	0	0	0	0	0

PROVISIONS

Provisions (151, 157, 491, 492)	Valeur début exerc.	Transferts	Dotation et dot par affect°résultat	Reprises et repr. par affect.résultat	Valeur fin d'exerc.
Provis. s/gros travaux	5 012 952		1 796 928	1 916 028	4 893 852
Provis. p/risques	733 045		128 946	142 507	719 483
Provis. Sal.Trav. Hand.	317 020				317 020
sous-total	6 063 017		1 925 874	2 058 536	5 930 355
Provis. dépr. créances	27 392		860	3 075	25 177
	6 090 408		1 926 734	2 061 611	5 955 532

AUTRES ENGAGEMENTS

Autres engagements	2013	Heures acquises en N	Heures prises en N	Solde heures à fin 2014
D.I.F	26 691	5 012	1 126	30 577
sous-total	26 691	5 012	1 126	30 577

7. MOUVEMENT DES POSTES DE L'ACTIF IMMOBILISE

INTITULES	Valeur début exerc.	ENTREES			SORTIES		Valeur fin d'exerc.
		Acquisitions établissement	Acquisitions Immobiliers.	Virements de poste à poste	Cessions et mises au rebut	Virements de poste à poste	
Immob. incorp. FR. 1er Ets	461 920		10 616				472 536
Autres Immob. incorporelles			5 860				5 860
Immob. corporelles	38 080 490	22 441	2 303 900		872 690	22 441	39 511 700
Immob. en cours	1 933 788		1 011 537		1 823 301		1 122 023
Matériel taxe apprentissage	431 677		21 679				453 355
Immob. financières	135 452		7 070		52 264		90 258
Participations	3 621						3 621
TOTAL	41 046 947	22 441	3 360 661	0	2 748 256	22 441	41 659 353

L'APEI a cédé à la société Bouygues Immobilier le 19 décembre 2014, la propriété sise 24 boulevard Valmy à Colombes. La vente a été conclue moyennant le prix de 1 000 000€.

8. TABLEAU DES ECHEANCES « DETTES »

Intitulés	Montants	Jusqu'à 1 an	Jusqu'à 5 ans	A + de 5 ans
Emprunts	7 388 470,21	220 660,83	1 051 551,93	6 116 257,45
Intérêts courus	68 899,57	68 899,57		
Fournisseurs	1 436 941,75	1 436 941,75		
Personnel	786 413,26	786 413,26		
Créd.div & Org.Soc.	1 433 036,16	1 433 036,16		
Etat	333 684,54	333 684,54		
Avances Caisses sociales	14 301,28	14 301,28		
Autres dettes	322 187,66	322 187,66		
Total	11 783 934,43	4 616 125,05	1 051 551,93	6 116 257,45

Détail « Autres Dettes »

Intitulés	Montants	jusqu'à 1 an	jusqu'à 5 ans	à + de 5 ans
Charges à payer	138 558,75	138 558,75	-	-
Div. Cptes Rés. + Loisirs	183 628,91	183 628,91	-	-
TOTAL	322 187,66	322 187,66	-	-

9. TABLEAU DES ECHEANCES « CREANCES »

Intitulés	Montants	jusqu'à 1 an	jusqu'à 5 ans	à + de 5 ans
Caisses Sociales	1 323 038	1 323 038		
Clients CAT & AP	1 291 840	1 291 840		
Créances sur immobilisations	900 000	900 000		
Produits à recevoir	230 126	230 126		
Personnel	4 718	4 718		
Organ. Form. Prof.	140 922	140 922		
Avances fournisseurs	30 137	30 137		
Résidents	8 943	8 943		
TOTAL	3 929 724	3 929 724		

10. ENGAGEMENTS RECUS

Sur prêt CDC de 1.735.000 € consenti en 2005, soit au 31.12.2014

- capital restant dû : 1 204 136.15 €
- caution de la Ville de Gennevilliers à hauteur de 100% soit 1 204 136.15 €

Sur prêt DEXIA de 3.000.000 € consenti en 2006, soit au 31.12.2014

- capital restant dû : 2 746 067.97 €
- caution de la Ville de Clichy à hauteur de 100% soit 2 746 067.97 €

Sur prêt CNE de 1.000.000 € consenti en 2009, soit au 31.12.2014

- capital restant dû : 810 915.72 €
- caution de la Ville de Gennevilliers à hauteur de 100% soit 810 915.72€

Sur prêt CNE de 450.000 € consenti en 2009, soit au 31.12.2014

- capital restant dû : 368 750.00 €
- caution de la Ville de Gennevilliers à hauteur de 100% soit 368 750.00 €

Sur prêt CDC de 300.000 € consenti en 2013, soit au 31.12.2014

- capital restant dû : 294 068.45 €
- caution de la Ville de Gennevilliers à hauteur de 100% soit 294 068.45 €

Sur prêt CDC de 700.000 € consenti en 2014, soit au 31.12.2014

- capital restant dû : 683 696.82 €
- caution de la Ville de Gennevilliers à hauteur de 100% soit 683 696.82 €

Sur prêt CDC de 950.000 € consenti en 2014, soit au 31.12.2014

- capital restant dû : 950 00.00 €
- caution de la Ville de Gennevilliers à hauteur de 100% soit 950 000.00 €

11. AUTRES INFORMATIONS

L'article L.313-25 du Code de l'action sociale et des familles fait obligation d'indiquer le montant des rémunérations des directeurs généraux et des directeurs d'établissements ou de services. Elles ne sont pas mentionnées car elles feraient état de salaires individualisés.

Engagement retraite

Il a été procédé à l'évaluation de l'engagement en matière de retraite à la clôture de l'exercice.

Cet engagement a été estimé à 1.420.000 € au 31/12/2014. Il a été évalué en tenant compte de la convention collective applicable à l'association, de la mortalité, de l'ancienneté du personnel au 31/12/2014, de l'ancienneté théorique au moment du départ à la retraite, d'un turnover, et d'une actualisation des salaires.

Par hypothèse, le départ a été jugé à l'initiative des salariés à l'âge légal de départ à la retraite, et, par conséquent, prend en compte des charges sociales au taux de 45%.

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 18.703.20 €, et, ils ne concernent que des honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

12. VENTILATION DE L'FFECTIF du PERSONNEL AU 31.12.2014

Personnel de Direction	33
Personnel Administratif	26
Personnel de Services Généraux	68
Personnel Educatif, Pédagogique	215
Personnel Educatif Médico-Socia, Paramédical	56
Personnel Technico Educatif d'Ateliers	44
Personnel Travailleurs handicapés (E.S.A.T.)	290
Personnel Travailleurs handicapés (Entreprise Adaptée)	29
TOTAL	761



EXPERTS-COMPTABLES - COMMISSAIRES AUX COMPTES

François CAULE
Julio AMARAL

RAPPORT SPÉCIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
sur les conventions règlementées de l'Association A.P.E.I.

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2014

1, Boulevard Charles de Gaulle
92707 COLOMBES CEDEX

Cabinet inscrit à l'ordre des Experts-comptables de Rouen

6, rue Saint-Lazare - BP 142 - 27201 Vernon Cedex - Tél 02 32 51 44 87 - Fax 02 32 51 15 69 - secovernon@seco.fr

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes inscrite à Paris, SARL au capital de 125 000 €
Siège social : 23, rue Nollet - 75017 PARIS - Tél. 01 40 53 04 60 - www.seco-compta.com
RCS Paris B 592 000 673 - TVA intracommunautaire N° FR 28592000673 - seco@seco.fr



EXPERTS-COMPTABLES - COMMISSAIRES AUX COMPTES

François CAULE

Julio AMARAL

**Rapport Spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées
Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2014**

Monsieur le Président de
L'Association A.P.E.I.
1, Boulevard Charles de Gaulle
92707 COLOMBES CEDEX

Monsieur le Président,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014 il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Fait à Vernon, le 1^{er} Juin 2015

Le Commissaire aux comptes

SECO


Julio AMARAL

Membre de la Compagnie Régionale de PARIS

Cabinet inscrit à l'ordre des Experts-comptables de Rouen

6, rue Saint-Lazare - BP 142 - 27201 Vernon Cedex - Tél 02 32 51 44 87 - Fax 02 32 51 15 69 - secovernon@seco.fr

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes inscrite à Paris, SARL au capital de 125 000 €

Siège social : 23, rue Nollet - 75017 PARIS - Tél. 01 40 53 04 60 - www.seco-compta.com

RCS Paris B 592 000 673 - TVA intracommunautaire N° FR 28592000673 - seco@seco.fr